



## CDAS

du 19/06/2023

En réponse à une déclaration liminaire, la Présidente donne les informations suivantes :

- le délégué régional interviendra lors du prochain CDAS pour présenter la nouvelle organisation de l'action sociale ;
- une demande de titres restaurant va être déposée auprès du Secrétariat général pour les agents de Nemours ;
- la subvention exceptionnelle a été versée aux 4 associations (soit 1,50 € par repas servi) ;
- l'aide aux petites structures a été majorée cette année.

### ORDRE DU JOUR

#### **I. Approbation des PV des CDAS des 30 janvier et 14 avril 2023**

Reportée.

#### **II. CAL 2023**

##### **Bilan des actions terminées et/ou clôturées :**

- déjeuner et visite contée du Palais Garnier le 4 juin : 49 participants ;
- repas des retraités le 13 juin : 88 participants ;
- visite et dîner aux chandelles à Vaux-le-Vicomte le 24 juin : 48 participants ;
- dîner et visite de l'exposition Ramses II le 2 juillet : 42 adultes et 9 enfants ;
- mini-séjour des retraités les 28-29 septembre : 40 participants ;
- billets non datés pour Nigloland : 200 participants.

Les sorties à Vaux-le-Vicomte et à Nigloland ont connu un grand succès : après tirage au sort, plusieurs demandes sont sur liste d'attente.

Le nombre de participants pour Vaux-le-Vicomte a été réduit à 48 pour raisons de sécurité. Une option a été prise pour un éventuel renouvellement en septembre.

La Délégation indique que, contrairement à ce qui se pratiquait jusqu'à présent, consigne a été donnée que la place des accompagnateurs soit entièrement financée par le CAL.

##### **Actions votées à venir :**

- abonnements Bayard-Milan début septembre : contrats signés ;
- déjeuner et escape game à l'opéra Garnier le 19 novembre.

### **Actions à valider :**

- pièce de théâtre « Panique en coulisses » au théâtre des Variétés le 26 novembre 2023

Le principe d'une sortie intergénérationnelle est validé.

Compte tenu de la nature et de la durée de ce spectacle, la CGT demande que les jeunes enfants ne soient pas admis. Après discussion, l'âge minimum de 11 ans est retenu.

- déjeuner et spectacle « Mamma Mia » au Casino de Paris le 2 décembre

La CGT demande le détail du déroulé pour s'assurer qu'il n'y ait pas trop d'attente entre le repas et le spectacle. La Délégation insiste sur la convivialité mais reste floue.

Une OS souligne le coût unitaire élevé de cette action. La Délégation indique qu'il est possible de ne pas retenir le déjeuner afin de diminuer l'impact sur le CAL.

D'autres propositions de sorties sont toutefois présentées.

Le spectacle « Mamma mia » n'est finalement pas voté. Il est remplacé par une sortie au zoo de La Flèche, prévue à l'automne pour 200 participants (dont 20 gratuits) avec subvention d'au plus 11 € et reste à charge d'au plus 10 € par place (prix calculés sur le tarif fort).

Les autres propositions pourront être réexaminées pour 2024.

### **III. Questions diverses**

La Délégation donne plusieurs informations :

- Les PV suivent désormais un nouveau circuit : les notes de la Délégation doivent être transmises au délégué régional, éventuellement aux AS si elles sont intervenues puis à leur hiérarchie, puis validées par la Présidente avant transmission à l'OS désignée comme secrétaire-adjoint.

- Extension des CESU aux 14-17 ans.

- Attribution de chèques sport de 80 € (en cours de finalisation)

- Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, 41 agents ont pris rendez-vous avec l'avocate ; 2 consultations avec la psychologue ont eu lieu et 3 autres sont prévues en juin. La nouvelle psychologue assure un présentiel à Melun et à Noisiel, tout en consultant par téléphone si les agents ne peuvent pas se déplacer.

### **AGENDA :**

Prochain CDAS : 2 octobre 2023